



La Page de Barzun

Le bulletin d'informations de votre commune

JUILLET 2023

Barzunaïses, Barzunaïses,

LE MOT DU MAIRE

En cette période de vacances, voici les informations que nous souhaitons partager avec vous.

L'année 2023 est placée sous le signe de l'inflation, une situation qui suscite de nombreux débats et rend les prévisions très complexes.

Notre budget a intégré certaines hausses telles que l'énergie, la restauration, les salaires. Ces montants évalués n'étaient que des estimations lors de l'élaboration et du vote du budget.

Dans ce contexte, le conseil municipal a voté une hausse de la taxe foncière sur le bâti de 1%, une première depuis 2017. Toutefois, Barzun se situe toujours dans la moyenne basse du taux de cette taxe qui reste la dernière sur laquelle les mairies peuvent agir.

Nous avons aussi mis en place un train de mesures visant à faire baisser la facture énergétique.

Aujourd'hui nous sommes dans la réalité des nouveaux tarifs, nous pouvons constater que les mesures d'anticipation prises s'avèrent efficaces.

Pour l'éclairage public, le tarif au KW a subi une hausse de 60% et concernant les bâtiments communaux, la hausse est de 24%. Ces 2 tarifs sont négociés par le syndicat Territoire Energie 64 auquel Barzun adhère.

Si le gaz a aussi fortement augmenté, il reste cependant une part marginale de notre consommation.

Les repas cantine ont connu une hausse de 12% en mars, mais l'année n'est pas finie. Sur ce dossier nous gardons un pouvoir de négociation.

La masse salariale a elle aussi augmenté, hausse du SMIG, de l'indice de la fonction publique, des cotisations sociales, rien de plus normal dans ce contexte d'inflation.

Coût de l'énergie : quel impact pour notre commune ? Vous pourrez lire sur les pages suivantes le détail des mesures qui ont été prises pour faire face à cette évolution, vous lirez aussi les résultats du 1^{er} semestre qui sont excellents et donnent une bonne orientation de ce que sera notre facture 2023.

La maîtrise de notre consommation énergétique reste une priorité pour les années à venir.

La sécurité routière fait partie de nos priorités, vous lirez aussi l'avancée de ce dossier.

Depuis le début de ce mandat, nous souhaitons créer notre Octobre Rose, ce sera chose faite en 2023. Nous organisons avec d'autres communes une journée de sensibilisation à cette cause avec le concours de nos associations.

La fête de l'école organisée par l'APE a aussi connu un franc succès.

Vous découvrirez au fil des pages suivantes toute l'actualité et la vie de la municipalité.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Prenez bien soin de vous et à bientôt

Bien sincèrement.

René MILLET, maire de Barzun

SOMMAIRE

Pages 2, 3, 4 : Informations municipales

Page 4 : Procédures administratives

Pages 5, 6 : Taxes et Budget

Pages 7, 8, 9, 10 : Informations barzunaïses

Page 10 : Intercommunalité et Informations diverses

Page 11 : Informations diverses

Page 12 : Echo des associations

Vote Taxes :

La taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les logements vacants depuis plus de 2 ans.

Le taux des taxes n'a pas changé depuis 2017. L'augmentation du coût de l'énergie, des salaires, de la cantine et autres frais nécessite de revoir les taux. En conséquence, Monsieur le Maire propose et le CM vote à l'unanimité d'augmenter les taux de 1%.

Parking mairie :

Six places de parking ont été réservées pour la Mairie aux heures d'ouverture de celle-ci et sont réparables grâce aux panneaux mis en place.

Parking école :

Le nouveau parking derrière le trinquet est ouvert : il est destiné à la dépose des enfants pour l'école. Il doit aussi faciliter le stationnement lors des divers événements se déroulant sur la commune. Nous devons sécuriser la rue Corps Franc Pommiès en libérant les trottoirs pour le piétonnier. Une signalétique sera installée très prochainement.

Défibrillateur :

Un nouveau défibrillateur va être installé et nécessite une alimentation électrique. Il sera répertorié sur un site dédié. 10 personnes seront formées à son utilisation.

Indemnité de gardiennage église :

Après délibération, le CM accepte de verser une indemnité de 120,97€ à Monsieur l'Abbé Mayrand.

ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmée) :

Un devis va être étudié pour le cheminement du dolmen et celui du colombarium.

Enfouissement des réseaux :

Le transformateur rue du Corps franc Pommiès a été installé en avril. Le raccordement sera réalisé en juillet.

Assainissement :

Des travaux de rénovation sont prévus cette fin d'année sur la rue du Cami Bielh et sur le Corps Franc Pommiès. L'objectif est l'étanchéité du réseau, une lettre a été envoyée aux riverains pour une prise de rendez-vous afin de définir les travaux à réaliser. Des aides financières sont possibles.

Travaux cantine-garderie :

Des relances ont été faites aux entreprises qui n'ont toujours pas terminé les travaux (peintre, plombier).

Cimetière :

Il convient de revoir et d'optimiser l'espace au cimetière. Des reprises de tombes sont en cours. Un arrêté est affiché à la porte du cimetière.

Vestiaires salle polyvalente :

L'EBHB a demandé un rafraîchissement et les vestiaires ont été repeints par les employés communaux.

Salle des jeunes :

La petite salle attenante au trinquet va être réaménagée par le comité des fêtes qui finance les travaux. Le sol a été refait, un mur de séparation enlevé. Le comité va acheter de quoi isoler cette salle et la mairie s'occupera de l'électricité.

Informatique :

L'ordinateur de la mairie, qui date de 2014, n'est plus compatible avec les nouveaux logiciels de gestion pour la commune. Un devis de 1262€ a été reçu : il prévoit un écran plus grand, Windows 11 et pack office.

Sécurisation centre bourg :

À la suite de la suppression des dos d'âne remplacés par l'inversion des priorités rues du Château et Corps Franc Pommiès, une étude sur 7 jours a été faite en partenariat avec les services du Département qui nous accompagnent sur ce dossier.

L'objectif de cette étude est d'avoir une lecture précise et factuelle du trafic routier au centre bourg. Au-delà de la mesure de l'impact de l'inversion des priorités, elle est ainsi une aide pour les prochaines décisions à prendre.

L'appareil de comptage a été posé à hauteur du 71 rue CPF du 23 mai 00h00 au 29 mai 23h00, désormais et c'est une première à Barzun en centre bourg, nous disposons d'une base de données très complète.

Il ressort notamment que les jours ouverts :

- 926 véhicules traversent journalièrement et dans les 2 sens le centre bourg, dont 897 véhicules légers et 29 PL (bus et fourgons sont assimilés aux PL)
- La vitesse moyenne relevée de l'ensemble est de 36 km/h dans le sens Barzun Pontacq et de 37 km/h dans le sens Pontacq Barzun
- Le week-end, le trafic est moindre avec une baisse de 45% le dimanche.

Nous avons le détail par jour et par heure du nombre, de la catégorie, de la vitesse de chaque véhicule.

Notre travail de sécurisation va continuer en s'appuyant sur ces données.

D'autres études de ce type seront menées sur divers axes routiers de la commune.

Tarif énergie 2023 :

Le Territoire Energie 64 (ancien SDEPA) gère l'électricité. Il est prévu une hausse de 60% pour les bâtiments publics et une de 24% pour l'éclairage public.

Les travaux dans les bâtiments communaux tels que l'isolation des plafonds à l'école, la réhabilitation de l'ancienne cantine, le nouveau chauffage installé à la mairie, les équipements modernes installés dans la nouvelle cantine ainsi que les mesures prises pour limiter l'éclairage dans la salle polyvalente ont permis de maîtriser la consommation d'énergie.

Pour l'éclairage public, tous les points lumineux sont programmés pour un allumage à 6h et une coupure à 22h sauf pour celui du silo qui sécurise la départementale.

Ainsi, le bilan du premier semestre est très satisfaisant et donne une tendance de consommation KW à -50% par rapport à 2022.

Nous allons donc poursuivre cette année avec le remplacement du matériel de chauffage de l'école : l'installation de radiateurs électriques nouvelle génération à la place des anciens convecteurs devrait être opérationnelle pour la rentrée.

Toutes ces baisses permettront de ne pas trop grever le budget 2023.

Servitude – décharge réhabilitée :

L'ancien site de dépôts de déchets ménagers et verts en haut du Pouban a été réhabilité par la CCNEB (Communauté des Communes de Nord-Est-Béarn).

Dans le but de garder définitivement la mémoire de ce site, d'en interdire toute utilisation incompatible avec la nature du site et de ne pas détériorer les ouvrages mis en place, la CCNEB et la commune souhaitent restreindre l'usage de la parcelle en y interdisant certains travaux et modes d'utilisation.

D'une manière générale, sont interdits tous travaux de construction ou d'aménagement entraînant la destruction de la couche superficielle du site ou impliquant le risque d'une infiltration localisée ou non des eaux de pluie. Cependant, les travaux de réparation et d'entretien du site sont autorisés. Pour ce faire, il a été convenu d'instituer une servitude non aedificandi sur l'ensemble de la parcelle.

Octobre Rose :

Nous allons organiser une journée dédiée à cette campagne de communication.

La date retenue est le **22 octobre**.

Nous avons souhaité nous réunir à plusieurs communes qui sont Livron, Hours, Lucgarier, Gomer.

Plusieurs activités sont au programme et nos associations ont été invitées à participer. Ainsi le Comité des fêtes de Barzun, l'Entente Barzun Hand Ball, le Carambo et l'APEA sont engagés à nos côtés.

Le programme est en cours de préparation et sera diffusé en temps utile. Le village sera décoré, la salle polyvalente devrait être animée le 22 octobre.



PROCEDURES ADMINISTRATIVES

Recensement militaire

Dès 16 ans, les jeunes français doivent se faire recenser. Il suffit de se présenter en Mairie avec le livret de famille des parents au plus tard le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. À la suite de ce recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire avant l'âge de 25 ans.

Attention : La Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Transports scolaires

Pour la rentrée 2023, les inscriptions se font sur le site de la Région :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/toute-lactualite-des-transports/inscription-aux-transports-scolaires-pour-la-rentree> (gratuit jusqu'au 20 juillet puis 24€ après)

Mairie : congés annuels :

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 17 au 22 juillet puis du 14 au 26 août.

En cas d'urgence, contactez le Maire ou un Adjoint ou envoyez un mail sur : secretariat@barzun.fr

Rentrée et Inscription scolaire :

Pour les enfants qui auront 3 ans avant la fin de l'année, il convient de venir les inscrire en Mairie muni de votre livret de famille et du carnet de santé.

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 4 septembre 2023.

Listes électorales :

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire tout au long de l'année mais au plus tard 60 jours avant le 1er tour de scrutin.

Cela concerne tout français domicilié sur la commune ou y résidant de manière effective et continue depuis plus de 6 mois ou assujetti aux impôts locaux sur la commune depuis au moins 2 ans.

Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires afin de participer aux élections municipales et aux élections européennes.

Pour ce faire, il convient de remplir la demande correspondante que vous remettra la mairie, ou à télécharger sur Internet et de fournir la copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Investissement :

	Prévu :	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	606 570,03 €	439 905,66 €	79 212 00 €
Recettes	606 570,03 €	427 703,22 €	53 670.00 €

Fonctionnement

	Prévu :	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	455 193,15 €	318 567,12 €	0
Recettes	455 193,15 €	481 704,40 €	0

Résultat de clôture de l'exercice

Déficit d'investissement : - 12 202.44 €
 Excédent de fonctionnement : 163 137.28 €
 Résultat global : 150 934.84 €

BARZUN - TAXES VOTEES EN 2023

Taxes	Taux 2022	Taux votés 2023	Bases 2023 en €	Produits 2023 en €
Taxe Habitation (R.S—L.V)	7.41 %	7.48 %	49 131	3 675
Taxe Foncier Bâti	20.56%	20.77 %	616 900	128 130
Taxe Foncier Non Bâti	32.16%	32.48%	35 200	11 433
				143 238

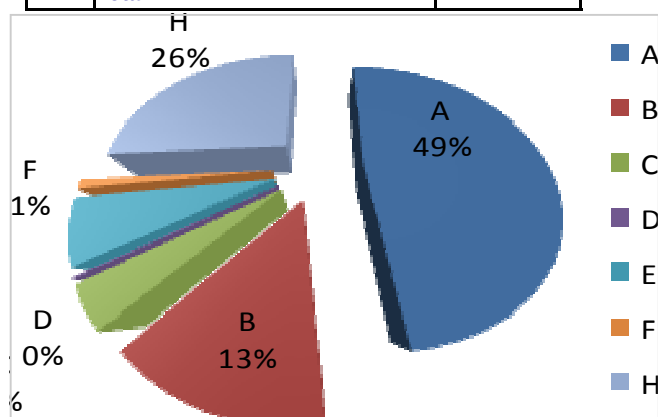
FISCALITE 2023

COMMUNES DE L'EX-COMMUNAUTE DE OUSSE GABAS

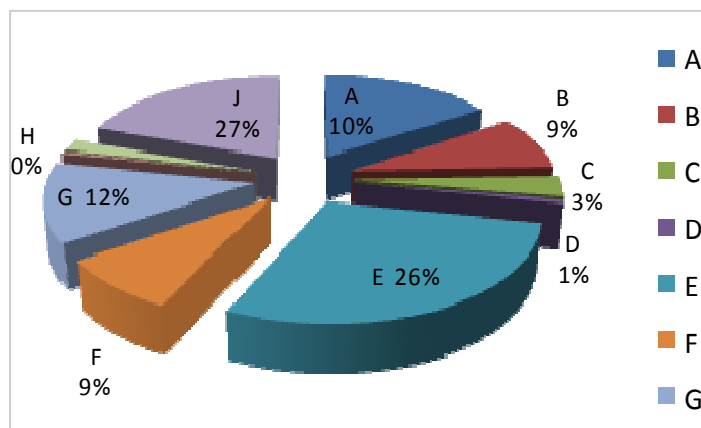
COMMUNES	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI	TAXE HABITATION
AAST	21.50	42.21	9.94
BARZUN	20.77	32.48	7.48
ESPOEY	20.95	38.77	9.36
GER	23.90	68.31	0.00
GOMER	21.57	41.59	8.71
HOURS	20.33	36.21	9.02
LIMENDOUS	19.39	36.67	6.92
LIVRON	22.15	34.53	9.63
LOURENTIES	18.64	34.35	6.86
LUCGARIER	17.99	26.22	6.14
NOUSTY	25.19	45.41	9.91
PONSON DESSUS	22.61	35.64	8.39
PONTACQ	27.50	41.07	8.08
SOUMOULOU	22.21	38.55	7.26

BUDGET 2023**Section de Fonctionnement****Recettes**

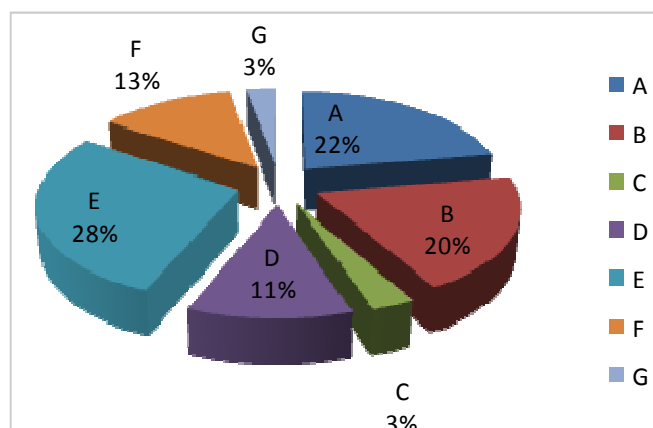
A	Taxes Foncières, Habitation, sur électricité, Reversement CC	233 081
B	Dotations, subventions, participations	63 641
C	Autres produits gestion courante : Revenus des immeubles (loyers)	20 010
D	Remboursement Assurance, dons, Cessions immo.	622
E	Autres produits, Cantine, bois	33 807
F	Recettes d'ordres – Travaux en Régie	5 150
H	Excédent reporté	125 393
	Total	481 704

**Dépenses**

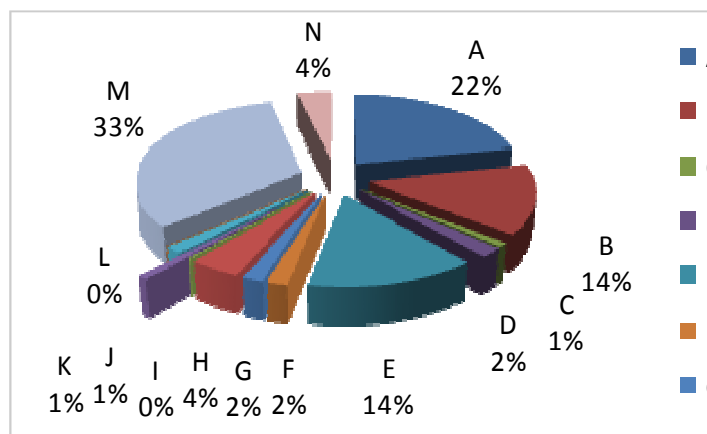
A	Eau, assainissement, électricité, combustible, carburants, entretien, petit équipement, fournitures administratives, cantine	75 800
B	Entretien : terrains, bâtiments, voirie et maintenances	41 840
C	Honoraires percepteur, prêtre, cérémonies, frais postaux et téléphone.	15 728
D	Impôts et Taxes	2 800
E	Charges de Personnel, Charges sociales,...	138 487
F	Reversement FNGIR	41 302
G	Charges de Gestion courantes : cotisations, Assainissement, CCAS, Transport scolaire, A.P.G.L, Subventions	61 115
H	Charges financières et exceptionnelles	1 600
I	Dotations	9 138
J	Virement à la section d'investissement	93 894
	Total	481 704

**Section d'Investissement****Recettes**

A	Subventions Investissements	73 484
B	Remboursement Fonds TVA	65 533
C	Taxe Aménagement	10 000
D	Excédent de fonctionnement	37 744
E	Report de la section de fonctionne-	93 894
F	Emprunts TE64	42 399
G	Amortissements subv. investisse-	9 138
	Total	332 192

**Dépenses**

A	Travaux voirie	71 820
B	Cantine—Classe—Travaux Mobilier	47 008
C	Salle polyvalente—défibrillateur—travaux	2 834
D	Cimetière	6 500
E	Électrification	48 154
F	Matériel Marie	6 294
G	Travaux Ecole	6 000
H	Mobilier—Matériel Ecole	14 450
I	Remboursement caution	490
J	Signalétique	3 000
K	Travaux en Régie	5 000
L	Reprise Amortissements	150
M	Remboursements d'emprunts	108 290
N	Déficit investissement	12 202
	Total	332 192



LES PAGES DES ECOLIERS

Le triathlon à Gelos

La classe des grands a participé à une matinée « TRIATHLON » le jeudi 16 juin 2023, à Gelos. Il fallait courir sur 250 mètres, rouler à vélo sur 500 mètres et lancer différents objets dans des cibles. On a aussi dû tenir des rôles sociaux : il fallait vérifier que les règles étaient bien respectées dans les différents parcours. Après, on a fait un pique-nique « 0 déchet » et on est allés au stade d'eau vive regarder les entraînements de jeunes sportifs qui venaient de différents pays. On a trouvé que cette rencontre était intéressante et en plus, on a eu un super beau temps !! Prêts à repartir l'année prochaine...

Julia, Marie et Soline

La journée à Biarritz

Vendredi 23 juin 2023, les trois classes ont passé la journée à Biarritz.

Les grands ont rencontré Killian, il fait partie de l'association Surfrider qui s'occupe de la protection des mers et des océans. Avec notre guide, on a travaillé sur le bassin versant situé à Biarritz. On a visité la station d'épuration de la ville et effectué des prélèvements dans la rivière voisine. L'eau était de bonne qualité. On a appris qu'il existait un drapeau violet qui interdit la baignade lorsque l'eau est polluée. On a poursuivi la promenade jusqu'au lac de Mouriscot qui est un espace protégé. Ce lac accueille de nombreuses espèces de poissons d'eau douce tels que brochet, carpe et black Bass.

On a mangé sous les arbres puis rejoint la plage de la Milady. On a d'abord trempé les orteils, puis on s'est éclaboussé et on a fini trempés de la tête au pied... même la maîtresse et les mamans. Après avoir un peu séché, on a longé toutes les plages et monté une centaine de marches pour rejoindre les autres classes qui visitaient l'aquarium. Six kilomètres dans la journée, on a bien dormi dans le bus au retour... !

Noé, Aurélien, Amaia, Perrine et Erica



Notre rencontre avec l'association « Le Pesquit »

Cette association de pêche travaille à la protection du milieu aquatique

Les intervenants sont venus dans notre classe pour nous apprendre à mieux connaître l'Ousse.

Cette rivière, qui passe à côté de notre école, est dans le bassin médian. Son eau est fraîche, avec une oxygénation moyenne et il y a un peu de courant. Si l'eau est bonne, on doit y trouver des barbeaux, des vandoises et des goujons...

Il y a deux ans, l'Ousse était polluée. Aussi, il était important de connaître la qualité de l'eau aujourd'hui. Nous avons effectué des prélèvements : on a trouvé de nombreuses larves d'insectes et en particulier des plécoptères. Leur présence indique que l'eau est de bonne qualité.

L'Ousse est une rivière talutée. Cela signifie que des talus artificiels ont été mis en place pour éviter que la rivière ne déborde.

Mais les talus artificiels contraignent la rivière et le courant est plus rapide.

Autour du cours d'eau, on voit la ripisylve. C'est la végétation qui a plusieurs fonctions : elle freine les inondations, apporte de l'ombre aux animaux, diminue la température de l'eau, permet aux poissons et insectes de se cacher, de se nourrir et de pondre.

On a vu que cette ripisylve avait été réduite : de nombreux arbres ont été coupés.

Cette ripisylve est pourtant essentiel pour améliorer la qualité de l'eau.

La classe des CE2 CM1 et CM2



Barzun, à fond la forme !

Cette année, l'école de Barzun a eu la chance de participer à de nombreux projets sportifs. D'abord, le club de rugby de Pontacq a proposé des séances de « balle ovale » aux trois classes de l'école. Les élèves ont eu la chance de s'initier à la balle ovale à travers de petits ateliers animés par Mathilde du club de Pontacq et Julie du Comité Rugby 64. L'occasion de travailler motricité, course et coopération.

Le jeudi 8 Juin, les enfants de cycle 3 ont eu la chance de rencontrer leurs camarades des autres écoles ayant participé au projet, à Pontacq, pour une grande fête du rugby ! Cette journée a

été un réel succès qui a donné beaucoup de satisfaction aux enfants et aux éducateurs ! Les enseignantes donnent rendez-vous aux élèves, dès la rentrée, pour célébrer la coupe du Monde !



La classe de Mme Garcès a participé également le jeudi 15 Juin à Gelos, à une rencontre triathlon autour des « disciplines enchaînées » : les enfants ont dû enchaîner vélo, course et lancer. Ils se sont aussi essayés à des rôles sociaux, en jouant le rôle d'arbitre à différents points. La matinée s'est terminée par un pique-nique sans déchet et une petite visite du stade nautique !

Les maternelles ont également terminé leur séquence « Tout ce qui roule » par une rencontre avec leurs camarades de Lourenties, à Barzun, le vendredi 16 juin. Au cours de cette journée, les enfants étaient répartis en six groupes, tournant sur six ateliers. Dans l'atelier « Parcours », il s'agissait de réaliser trois parcours (un en cercle, un en triangle et un en carré) avec son véhicule (trotinette, draisienne ou vélo). A la « sécurité routière », il s'agissait de se déplacer en respectant les panneaux. Au « relais », il fallait être l'équipe totalisant le plus grand nombre de trajets en trotinette. Dans le jeu « le chat qui paralyse », un chat se déplaçant à pied devait intercepter et glacer les souris, se déplaçant en véhicule. A l'atelier « 1, 2, 3, soleil », on jouait au célèbre jeu en avançant sur son véhicule. Dans l'atelier « Kinball », il fallait coopérer pour faire avancer l'énorme ballon sur les rails. Cette journée a été l'occasion pour les enfants des deux écoles ayant correspondu durant l'année de se rencontrer et de partager ensemble un moment ludique et joyeux, mais avant tout sportif ! Ils ont pu également partager ensemble leur pique-nique sans déchet, suite à leur projet autour de l'environnement, concrétisé par leur sortie à Lespielle à la découverte des orchidées sauvages. Ce fut une excellente journée, placée sous le signe de la bonne humeur ! Nul doute que tout le monde a bien dormi en rentrant à la maison ce soir-là !



Les enfants de Lourenties et Barzun se rencontreront de nouveau à Biarritz, le 23 Juin, pour leur sortie de fin d'année commune et le 30 Juin, à Franqueville, pour une rencontre autour de la course d'orientation. Des corps sains dans des esprits sains !

L'environnement à l'honneur à l'école de Barzun.

Durant toute l'année scolaire, l'école de Barzun avait choisi comme fil rouge de son travail le développement durable et l'environnement. L'occasion d'aborder une multitude de sujets et de décliner cette thématique dans tous les domaines d'apprentissage. Les enfants de CE2-CM de Mme Garcès ont eu la chance d'accueillir de nombreux intervenants dans leur classe pour travailler notamment autour de l'eau et son utilisation par l'Homme. Ainsi, l'association « Lou Pesquit » est venue travailler autour de la biodiversité des ruisseaux et l'association « Ecocène » a permis aux enfants d'en apprendre plus sur les bassins versants. Elle a aussi axé son travail autour de la pollution sonore : les élèves ont pu mesurer les décibels des classes, de la cour, de la cantine... Ils ont également étendu leurs connaissances en matière d'énergie renouvelable grâce à l'intervention de Territoire Energie 64 (la SDEPA) et ils ont participé à un concours d'affiches sur ce thème. Enfin, ils ont tenté leur chance au concours d'écriture AMOPA sur le thème des énergies éoliennes : quatre élèves de CM1-CM2 ont même été primés !!!

Chez les cycles 2, le travail a pris la forme d'un travail d'écriture : un vaste projet « Créalbum » qui a permis l'écriture à plusieurs classes (en partenariat avec des classes de Nousty et Artigueloutan) d'une histoire, celle de SuperPanda qui lutte contre le réchauffement climatique et la pollution. Dans le cadre de ce travail, les élèves ont accueilli Mimi, une plasticienne venue leur parler de la pollution des océans, permettant une prise de conscience de l'impact de l'Homme sur sa planète. Le mardi 30 mai, tous les élèves ayant participé à ce projet

ont pu se rencontrer à Nousty pour une grande journée studieuse et festive autour de leur histoire.

Les cycles 1 n'ont pas été en reste dans cette thématique de l'environnement avec un travail autour des fleurs, des insectes pollinisateurs et de la chaîne alimentaire. Les enfants ont pu comprendre l'importance de la préservation des espèces végétales et animales et le lien qui les unit les unes aux autres. Lors d'une sortie organisée par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Béarn, à Lespielle, le mardi 30 mai, les élèves ont pu découvrir les orchidées sauvages en milieu humide. Ils ont appris à les reconnaître et à les différencier les unes des autres. Par exemple, la Sérapia Lingua est celle qui « tire la langue » tandis que l'orchidée bécasse est celle qui ressemble à une abeille. Ils ont appris comment ces fleurs particulières se développent grâce à un champignon souterrain. Ils ont également découvert d'autres espèces végétales ou animales, comme ce papillon noir à pois rouges qui signale à ses prédateurs qu'il est empoisonné : en effet, ses pois rouges contiennent du cyanure !

Le projet phare qui a réuni l'école autour de ce thème de l'écologie a été la participation aux classes chantantes, avec l'interprétation du conte musical « Le voyage de Nyamba ». Les enfants de la GS au CM2 ont appris durant de longues semaines un répertoire de sept chants, les élèves des classes de Mmes Garcès et Gatipon ont même été les auteurs d'un morceau et des dialogues intermédiaires joués ou parlés entre chaque chant ! Le lundi 12 Juin, tous les enfants avaient invité leurs familles à les voir et écouter sur la scène de la salle de Boeil-Bezing. Ce fut un moment magique, rempli de joie et d'émotion ! L'interprétation des enfants en a bluffé plus d'un et a tiré les larmes de plus d'un parent ou d'une maîtresse... ! Les enfants de Barzun reprendront quelques-uns de ces chants lors de la fête de l'école qui aura lieu le 2 Juillet, afin d'en faire profiter leurs camarades de Petite et Moyenne Sections qui ne pouvaient être là !

Enfin, toute l'école pourra mettre un point final à son travail assidu autour du développement durable lors de sa sortie de fin d'année, à Biarritz, le 23 Juin. En effet, toutes les activités prévues seront en lien avec ce qui a été travaillé durant l'année.



CMJ : Conseil Municipal des Jeunes

Les jeunes du CMJ ont accueilli toute l'équipe de l'association Koala de Pau. Merci à tous d'avoir participé par un don de gâteau, un don financier, un jouet ou un jeu neuf.

Merci à Erica, Thomas, Marie, Yonni, Soline et Noé pour leur présence durant l'année.



CCAS : Repas des aînés :

Le traditionnel repas des plus de 60 ans aura lieu le dimanche 1er octobre 2023 à la salle polyvalente.

BIBLIOTHEQUE

L'été sera chaud ? Pluvieux ? A plusieurs, en duo ou solitaire, chez soi ou en ballade ? Et toujours avec un livre !

Venez vite le choisir

Un nouveau stock, provenant de la Bibliothèque Départementale, et l'achat de nouveautés choisies avec goût par l'équipe des bénévoles vous attendent.

Ouverte les mardis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h.

Fermeture estivale : le samedi 15 juillet et du 14 au 27 août.

Pour renforcer l'équipe nous recherchons deux volontaires ou plus : homme ou femme, à partir de 18 ans.

Tarifs CANTINE - GARDERIE :

Cantine :

Le prestataire cantine va appliquer une hausse de 12% applicable au 1^{er} mars 2023, soit une augmentation de 0,37€.

Pour information, le coût du repas pris à la cantine en 2022 s'élève à 5,56€ pour la commune. Une simulation pour 2023 est faite avec l'augmentation du coût des repas, factures d'énergie, salaires et une prise en charge de 10 000€ par la commune, le repas devrait être facturé 4,11€.

Le tarif facturé aux familles depuis septembre 2022 s'élève à 3,75€ pour les Barzunais et 4,37€ pour les hors communes.

Après en avoir largement délibéré, le CM décide de modifier les tarifs de cantine à compter du 1^{er} avril comme suit : 3,85€ pour les Barzunais et 4,47€ pour les extérieurs.

Garderie :

Pour la rentrée 2023, le tarif de la garderie reste inchangé : **1,05€ le matin, 2,10€ de 16h à 18h, 0,80€ de 18h à 18h30** par enfant avec un maximum de 31€/mois/enfant et 28€/mois/enfant si fratrie.

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :

Il a débuté en 2015 a été finalisé, lors du Conseil Communautaire du 23/02/2023. Il est opposable depuis début avril et remplacera notre carte communale.

Le règlement de ce nouveau document d'urbanisme qui n'existait pas avec la carte communale, prévoit notamment que la construction d'une clôture est désormais soumise à une demande préalable.

Le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation), qui régit les constructions sur le territoire de la vallée de l'Ousse, datait de 2003. Il a été réactualisé à la suite des crues de 2014. Ce nouveau document qui, pour Barzun, ne présente pas de modifications notables à celui de 2003, est compatible avec le PLUI.

SIECTOM

Tous les premiers mercredis de chaque mois (hors mois d'août) des visites sont organisées au Centre de tri sur deux créneaux horaires : 15h30 et 18h (durée : prévoir 2h).

Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter au 05 59 04 89 26.

Des composteurs sont mis à disposition à la Mairie.

PISCINE DE PONTACQ

La piscine intercommunale de Pontacq est ouverte du samedi 8 juillet au dimanche 3 septembre :

**Mardi, Mercredi, Samedi, Dimanche : 14h-19h ; Jeudi : 12h30-18h30 ;
Vendredi : 14h-20h**

Des cours d'aquagym sont possibles sur réservation (05 59 53 50 97 ou 05 59 33 46 10) les mardis de 12h30 à 13h30.



CINEMA EN PLEIN AIR A PONTACQ

Dans le cadre du partenariat entre la CCNEB et le Parvis –Scène nationale Tarbes Pyrénées, un **spectacle suivi d'une séance de cinéma en plein air** seront proposés **le samedi 22 juillet 2023, au stade François Méret à Pontacq.**

La soirée commencera à 19h avec une conférence-spectacle "Mémoires en short" du conteur Olivier de Robert (restauration sur place possible dès 19h).

Le film « **Le fils à Jo** » sera projeté à 22h (accès public rue Des Brouquets et rue du Stade).

Entrée libre et gratuite !



INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Les travaux de bricolage et de jardinage** (tondeuses, bétonnières, disquieuses, tout matériel bruyant...) par les particuliers sont autorisés :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONCILIATION DE JUSTICE

POUR TROUVER UNE SOLUTION AMIABLE A VOS PROBLÉMATIQUES QUOTIDIENNES

Rapide, gratuite, confidentielle, droits préservés, accord officiel

Litiges concernés et champ d'action :



Relations entre
bailleurs et locataires



Litiges de la
consommation



Litiges entre
commerçants



Problèmes de
copropriété



Litiges entre
personnes



Litiges et troubles du
voisinage

Contact :

C. GRABOWSKI
06 98 39 19 44



➤ ENTRETIEN DU TROTTOIR ET DU CANNIVEAU DEVANT CHEZ SOI : Qui doit s'en charger ?



En tant que propriétaire ou locataire de votre maison, vous êtes responsable de l'entretien de la portion de trottoir située devant chez vous et cette obligation est inscrite dans la loi (article L2212-2 du Code général des collectivités territoriales) .

Vous devez donc vous acquitter de certaines tâches et notamment celle de désherber c'est-à-dire **supprimer les herbes, les arbres et arbustes qui poussent en ras de la maison, entre la limite de propriété et la**

voirie.

De même, **les haies, les buissons, les arbres et toute végétation des propriétés privées bordant les routes** ne doivent pas dépasser l'aplomb de la limite de propriété. La commune rappelle aux propriétaires qu'**il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien de ces bordures** car elles peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers de la route (alignement sur la clôture).

Si un accident survient sur le trottoir dont l'entretien relève de votre responsabilité, c'est la **responsabilité civile de votre contrat d'assurance habitation** multirisque qui est engagée.



France services



Horaires d'ouverture au public

Lundi	08H30 à 12H / 13H30 à 17H
Mardi	08H30 à 12H / 13H30 à 17H
Mercredi	13H30 à 17H
Jeudi	8H30 à 12H
Vendredi	8H30 à 13H

1 place Huningue
64530 PONTACQ

Téléphone : 05.59.53.69.05

pontacq@france-services.gouv.fr

ESPACE FRANCE SERVICES QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un relais de service public qui vient à votre rencontre pour :

- VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
- METTRE À DISPOSITION DES OUTILS NUMÉRIQUES
- VOUS INFORMER, VOUS ORIENTER
- ASSURER UN SERVICE DE PROXIMITÉ



EMPLOI ET RETRAITE

J'actualise ma situation
Je cherche un emploi / une formation
Je prépare ma retraite



FAMILLE

Je donne naissance
Je perds un proche
J'établis mes papiers d'identité



SANTÉ

Je cherche à me faire rembourser mes soins
Je télécharge mes attestations
Je demande ma Carte Vitale



JUSTICE

Je fais face à un litige ou un conflit
Je suis victime d'une infraction



LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER

Je déménage
Je demande une aide au logement



BUDGET

Je déclare mes impôts
Je rencontre des difficultés financières

Pour que votre déplacement soit efficace, pensez à vous munir des principales pièces justificatives à votre démarche :

Vos identifiants de connexion/dossier ; votre dernier avis d'imposition ; vos 3 derniers bulletins de salaire ; la carte vitale ; la carte d'identité.



L'ENTENTE BARZUNAISE HAND-BALL

Nos équipes ont une nouvelle fois bien défendu les couleurs bleu et jaune de notre village. Les seniors garçons se maintiennent au niveau régional. Les -18 filles ont accédé aux demi-finales. Les -11 filles se sont battues jusqu'à la finale (photo 1). Les -13 garçons, quant à eux, ont survolé leur championnat et ont gagné le titre de champion départemental face à Asson (photo 2).

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 17 juin 2023, Elodie LACOTE (dite Dodie) a pu retracer son parcours en tant que joueuse, entraîneuse et présidente. Elle a ainsi annoncé qu'elle se retirait, accompagnée de Franck HUTTER (trésorier) et Elodie DAGUERRE (secrétaire). Le club tient à les remercier pour leur investissement durant toutes ces années.

C'est désormais Cécile JOUBERT (co-présidente), Aurélie REIGNIER-PRIMET (co-présidente), Nathalie NAFFRECHOUX (trésorière) et Alexandra BERGERET (secrétaire) qui vont à leur tour tenir les rênes du club. Un nouveau comité de direction, élu à l'unanimité lors de l'AG, participera à cette aventure : Didier BELINGUIER, Sarah BELINGUIER, Mathieu CAZABAN-CARRAZE, Manuela DO-AMARAL, Emilie DOS SANTOS, Isabelle ESQUERRE, Loïc LABARRIERE, Baptiste MAGENDIE, Adelaïde MONTERO et Patrice NAFFRECHOUX, sans oublier les deux membres d'honneur : René MILLET et Elodie LACOTE.

L'Entente Barzunaise Handball démarre donc avec une nouvelle équipe et la préparation de la saison 2023-2024 a déjà démarré avec de nombreux événements en perspective.

Tous les nouveaux bénévoles et nouveaux licenciés seront accueillis à bras ouverts !

Le bureau de l'EBHB



LE COMITE DES FETES

Le millésime 2023 restera dans l'histoire avec les fêtes de la Saint Vincent réunissant plus de 300 convives lors du repas du village.

La fête du printemps en mai a ravi les enfants et même les adultes. Le repas du vendredi soir a connu un vrai succès avec une belle ambiance.

Le Comité des fêtes souhaite remercier chacun d'entre vous qui de près ou de loin a contribué au bon déroulement de la fête (accueil des jeunes lors des sérénades et implication des bénévoles pour la réussite de ces festivités)

En septembre le groupe PAZ ABAN enchantera de nouveau l'église de Barzun. La date reste à définir.

Le Comité des fêtes vous souhaite de passer un très bel été.



LE CARAMBO

Après l'épisode Covid que nous avons tous subi ces deux dernières années, l'année 2023 voit avec joie le retour de la pratique de la Pala. A ce jour, quarante-cinq adhérents pratiquent régulièrement ce sport en toute amitié au sein du Carambo.

Un tournoi interne a permis aux adhérents, une dizaine d'équipes constituées par tirage au sort, de s'affronter au cours de beaux échanges. Les finales très disputées ont eu lieu le samedi 24 juin. Tous les finalistes ont été récompensés de cadeaux gastronomiques.

La soirée s'est poursuivie par un copieux et délicieux apéritif dînatoire et s'est prolongée fort tard dans la nuit.

A l'occasion de l'Assemblée générale qui se tiendra au mois d'octobre, anciens et futurs adhérents pourront s'inscrire pour la nouvelle saison et choisir au mieux leurs créneaux de jeu.

Bon été et à bientôt sur la cancha !

Le Bureau.

